OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.

DISCLAIMER

FAIR USE POLICY

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION
Vienna International Centre, P.O. Box 300, 1400 Vienna, Austria
Tel: (+43-1) 26026-0 · www.unido.org · unido@unido.org

SITUATION DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE EN TUNISIE

1. INTRODUCTION :

Le présent rapport fait le point de la situation du secteur "Industries Chimiques" en Tunisie, sur les bases les plus récentes.

Nous avons jugé utile de subdiviser le secteur en trois grands chapitres :

- Les engrais,
- Les Industries Chimiques diverses,
- Les autres grandes industries chimiques.

1°) L'industrie des engrais est actuellement la plus importante. La Tunisie est un grand producteur de superphosphates, une partie est consommée sur place, la majeure partie étant exportée, mais la Tunisie, est obligée pour l'instant d'acheter à l'extérieur la presque totalité des engrais azotés ou potassiques dont elle a besoin.

2°) Dans "les Industries Chimiques diverses" nous avons classé les produits chimiques de base, oxygène, azote, acétylène, gaz carbonique, acide sulfurique, chlorhydrique et phosphorique, soude, chlore etc...

Certaines de ces fabrications entrent dans le cadre d'une transformation industrielle : acides sulfuriques et phosphoriques dans les usines de superphosphates, chlore et soude dans l'industrie de la cellulose etc... Il faut signaler néanmoins que la Tunisie n'exporte pas de produits chimiques de base mis à part l'acide grade et qu'elle achète à l'extérieur des quantités croissantes pour satisfaire ses besoins.

Nous avons également classé dans les industries chimiques diverses les parfums et cosmétiques, les peintures, les détergents, la verrerie, les produits pharmaceutiques, le soufre, les colles, le caoutchouc et les explosifs.

3°) Enfin dans les "Autres Grandes Industries Chimiques" nous parlerons du raffinage du pétrole, de l'industrie de la pâte à papier, de l'industrie du ciment et de l'industrie plastique qui n'est pas très développée actuellement mais qui est appelée à prendre un grand essor dans l'avenir.

2. LES ENGRAIS :

2.1. GENERALITES :

La Tunisie est un grand producteur de phosphate. Elle occupe sur le marché mondial le 4e rang, avec plus de 3 millions de tonnes de phosphates marchands exportées par an.

Cependant, la qualité de son phosphate est relativement peu compétitive (65/68 B.P.L.). D'où la nécessité de l'enrichir à proximité des lieux d'extraction ou de transformer un certain tonnage en produits plus élaborés tel que le superphosphate triple.

C'est ainsi qu'on a vu naître à Sfax les usines : S.I.A.P.E. et N.P.K. de fabrication de supertriple.

Cet effort ne fait que se développer, puisque le port de Gabès vient de voir s'implanter une nouvelle usine d'engrais : les I.C.M. (Industries Chimiques Maghrébines) dont l'entrée en production est prévue pour Octobre 1971.

La SIAPE, les ICM et la STEC (Voir ci-dessous : 2.4.) viennent de s'associer pour former "un groupement chimique" dont le siège est à Tunis.

Ainsi les "Engrais" garderont, de loin, le 1er rang dans l'Industrie Chimique Tunisienne.

2.2. S.I.A.P.E. :

(Société Industrielle d'Acide Phosphorique et d'Engrais).

Cette société est entrée en production en 1952. Son capital actuel est de 1.500.000 Dinars. Il va être porté à 2.200.000 Dinars. La participation de l'Etat à ce capital est au moins de 50 %. Elle se situe sur la route

de Gabès, à 5 kms de Sfax. Elle produit principalement du superphosphate triple à 45 % de P_2O_5 soluble eau-citrate, selon son propre procédé.

Son procédé de fabrication d'acide phosphorique de voie humide à 28 % de P_2O_5 est également breveté.

Sa capacité de production de supertriple est de l'ordre de 240.000t/an. Ce produit, nécessite la fabrication de deux intermédiaires : l'acide sulfurique (à partir du soufre polonais et de Lacq) et l'acide phosphorique (par attaque du phosphate tunisien). L'usine comprend donc, outre les équipements d'infrastructure, les trois ateliers cités.

Le supertriple est destiné essentiellement à l'exportation, à part un faible tonnage (30.000 t/an) réservé au marché local.

Le personnel total de l'entreprise est de 680 dont une vingtaine de cadres supérieurs. Son chiffre d'affaires a varié entre 6 et 7 millions de dinars ces dernières années.

Etant donné l'âge de ses équipements, la Société s'est employée en plus des travaux de modification et d'extension, à rénover ses installations. Elle a dû investir depuis 1965 plus de 2 millions de dinars.

2.3. <u>N.P.K.</u> :

Société anonyme filiale de la Forenade (Suède), implantée sur le port de Sfax. Son capital s'élève à 2,5 millions de dinars. Ses principaux actionnaires sont la S.F.I. et Freeport. Son chiffre d'affaires dépasse 5 millions de dinars. Sa date d'entrée en production remonte à octobre 1964. Son activité principale est la fabrication de superphosphate triple 45 % P_2O_5 soluble eau-citrate. Sa capacité théorique de production est au moins de 170.000 t/an. Ses principaux clients sont la Turquie et la Bulgarie. Elle fabrique elle même ses acides sulfurique et phosphorique, qui rentrent comme intermédiaires dans la synthèse du supertriple. Ce dernier est obtenu selon le procédé SIAPE.

La N.P.K., contrairement à la S.I.A.P.E. n'a pas souffert de la dernière pénurie de soufre. En effet, 75 % de ses besoins sont livrés par Freeport, grâce à un contrat de livraison à long terme, avec cet actionnaire.

Quant au phosphate, elle s'approvisionne en qualité 65/68 B.P.L. de Gafsa. Elle emploie plus de 420 personnes entre cadres et ouvriers. Du fait de son établissement récent, la bonne marche de cette entreprise ne nécessite pas des investissements de renouvellement, mais simplement d'amélioration et d'extension. Elle prévoit, pour ce faire, un investissement global de 1 million de dinars, réparti sur le quadriennie 1969/1972.

2.4. S.T.E.C. :

(Société Tunisienne d'Engrais Chimiques).

C'est une Société nouvellement créée par fusion des deux anciennes sociétés suivantes : La S.T.E.P. et la S.A.P.C.E.

La S.T.E.P. (Société Tunisienne d'Engrais Pulvérisés) est la première et unique usine de broyage de phosphate construite à Sfax. Son activité principale était l'exportation de l'hyperphosphate vers l'Asie avec comme client important : le Vietnam.

La dégradation de la situation internationale a entraîné une chute de ses exportations de 100.000 t/an en 1964/65 à 10.000 t/an en 1968.

Dans l'attente de reconquérir ce marché, elle s'est tournée vers la commercialisation des engrais et des pesticides en Tunisie. Elle bénéficie d'un traitement de faveur quant à l'importation et la distribution des engrais azotés (ammonitre et engrais composés : 25.000 t/an).

Elle a le monopole des importations des pesticides et fongicides dont elle assure la formulation.

La S.A.P.C.E. (Société Algérienne de Produits Chimiques et d'Engrais) est l'ex-filiale de la COPICOGE (firme française). Elle est installée à Djebel Djelloud depuis plusieurs décades et ses installations sont dans un état de vétusté alarmant. Sa production principale est le supersimple (15/16% P_2O_5). Elle a dépassé en 1968 les 34.000 t.an. Cet engrais est destiné au marché tunisien. Elle emploie 250 personnes environ.

Des négociations avec la COPICOGE ont abouti à la création de la

S.T.E.C., dont le capital s'élève à 850.000 dinars (68 % en nature). Les principaux actionnaires sont la Cie des phosphates de Gafsa (dont la S.T.E.P. est une filiale), la COPICOME et la C.C.G.C. (Coopérative Centrale des Grandes Cultures) à raison du tiers du capital chacune.

Cette nouvelle société adoptera entre autres évidemment toutes les activités déjà citées.

2.5. I.C.M. :

(Industries Chimiques Maghrébines).

C'est une Société anonyme, au capital fixé à 3.150.000 Dinars, (dont 55 % tunisiens et 45 % étrangers). L'usine est en cours de construction sur un port au voisinage de Gabès.

Elle produira, dans un premier stade, à partir d'octobre 1971 de l'acide phosphorique 54 % P_2O_5 destiné à l'exportation (plus de 120.000 t de P_2O_5/an).

Le coût total des investissements jusqu'à fin 1971 est estimé à plus de 12 millions de dinars.

3. LES INDUSTRIES CHIMIQUES DIVERSES :

3.1. PRODUITS CHIMIQUES DE BASE :

Nous ne signalons pas les produits qui entrent dans le cadre d'une transformation industrielle.

La Société "L'air Liquide" :

Elle a été créée en 1902, cette entreprise filiale d'une Société Française possède deux usines en Tunisie :

- L'une à Djebel Djelloud km 3, Route de Sousse,
- l'autre à Sfax

Le capital du groupe français s'élève à 334.012.700 FT.

La Société Air Liquide Tunisienne emploie une soixantaine de personnes plus des saisonniers.

Sa production en 1968 était :

Oxygène : 611.000 m^3
Air comprimé : 4.000 m^3
Azote : 14.000 m^3

qui sont extraits de l'atmosphère ambiante. Elle produit également de l'acétylène (146.000 m^3) obtenu à partir de carbure de calcium importé.

Le gaz carbonique est produit par l'usine Air Liquide de Sfax et par la brasserie de Tunis (200 tonnes/an).

3.2. PARFUMS ET COSMETIQUES :

Le marché des parfums et cosmétiques est approvisionné par une vingtaine d'importateurs industriels qui se limitent à l'importation de produits finis ou semi-finis et à leur conditionnement.

La fabrication des parfums divers se situe entre 600 et 750 hl, celle des eaux de cologne et de toilette autour de 4.300 hl.

La production d'essences dans la zone du Cap Bon et notamment à Nabeul est assez développée.

Les exportations constituent le principal débouché de ces essences.

	1965	1966	1967
Tonnes	137	157	121
Milliers de dinars	465	416	310

Les sorties d'eaux distillées aromatiques ont été les suivantes :

	1965	1966	1967
Tonnes	185	215	108
Dinars	12 461	14861	7 465

Les exportations tunisiennes de produits de parfumerie sont assez faibles (en dehors des huiles essentielles) et sont nettement dépassées par les importations de matières premières ou de produits finis (en tonnes et 1000

dinars entre parenthèses) :

	1965	1966	1967
1) Exportations			
Parfums liquides, concrets et divers	3(5)	6(10)	8(10)
2) Importations :			
Essences	1(7)	2(7)	3(11)
Mélanges	64(134)	72(151)	87(194)
Parfums	25(22)	10(10)	20(19)
Produits divers	60(52)	42(52)	45(49)

3.3. SAVON ET PRODUITS DE TOILETTE :

Savon de Marseille :

Il existe en Tunisie trente (30) savonneries dont la majorité sont jumelées avec des huileries afin d'en valoriser les sous-produits (les grignons).

On peut considérer que la Tunisie fabrique actuellement au cours d'une année moyenne aux environs de 14.000 t de savon vert ou blanc (ce dernier représentant moins de 10 % de la production totale).

La Tunisie consomme de l'ordre de 23.000 t de savon par an 8.000 à 9.000 T/an de savon sont fabriqués par les familles d'une manière artisanale (savon beldi à base de ghasoul).

Mis à part les savons médicaux (de 8 à 20 t) et les savons de toilette de l'ordre de 1 à 2 tonnes les quantités d'importation de savons ordinaires sont presque nulles.

Les quantités d'exportation de savon qui étaient asses faibles ont commencé à se développer à partir de 1967 (300 à 500 Tonnes/an vers Malte et Gibraltar).

Il est à signaler que la capacité du matériel installé (25.000 T) pour la production du savon est nettement supérieure à la production actuelle

(14.000 tonnes/an) donc la fabrication de savon ne pose aucun problème pour la Tunisie et tous les besoins sont couverts aussi bien pour le savon de ménage que pour les savons de toilette.

On présume pour la Tunisie une augmentation moyenne de 3 % par an pour le savon de Marseille et de 6 % pour le savon de toilette.

Les usines les plus importantes pour la production de savon de luxe sont "Unilex Tunisie" et les savons "Le Chat".

Produits de toilette :

En dehors des savons et savonnettes, les produits de toilette couramment fabriqués en Tunisie comprennent le talc, les produits capillaires, les dentifrices et les crèmes à raser.

Le Talc : n'existe pas en Tunisie. Il y est seulement obtenu par traitement de matières premières importées (stéatite) et conditionné en boites ou flacons à bouchons perforés. Les importations de stéatite naturelle et talc ont été de : 1965 = 337 t ; 1966 = 350 t ; 1967 = 441 t. Ces importations supposent une fabrication de talc supérieure à 55 t.

Les produits capillaires comprennent des shampoings et des brillantines. Pour le second secteur il existe en Tunisie une vingtaine de petites industries de parfumerie qui occupent une place importante pour satisfaire les besoins locaux. Par ailleurs on peut estimer à 100/105 tonnes, la production et la consommation de shampoings vendus en bouteilles, en tubes ou en berlingots et où Unilex joue le rôle primordial.

En matière de dentifrice "Gibbs et Colgate" sont fabriqués en Tunisie sous licence (50 t/an) mais ceci est insuffisant et la Tunisie en importe encore en moyenne une dizaine de tonnes/an : 1965 : 8 t ; 1966 : 13 t ; 1967 : 7,5 t.

Les crèmes à raser constituent un petit marché qui ne paraît pas connaître une évolution très sensible. Il peut représenter annuellement entre 20 à 25 tonnes. Les fabrications locales Unilex (Gibbs) et Cadum le couvrent en presque totalité. Importations de crème à raser : 1965 : 1 t ; 1966 : 15 t ; 1967 : 1 t.

3.4. LESSIVES ET PRODUITS D'ENTRETIEN :

Pour les lessives et détergents, il existe actuellement 15 entreprises avec un effectif global de 400 personnes environ dont 20 directeurs. Parmi les détergents les plus importants "OMO" est fabriqué sous licence en Tunisie et les 1 500 tonnes produites en détergents (45 %) et en lessive (55 %) couvrent largement la consommation tunisienne.

Il est évident que les éléments à partir desquels sont formulés ces produits, sont importés. Les importations de produits tensio-actifs ou de préparations représentent une moyenne de 200 t pour 55.000 dinars par an.

Les autres produits d'entretien : eau de javel, cristaux de soude, crésyl, lubrifiants, poudres à récurer, désinfectants, insecticides, cires, cirages etc... sont fabriqués ou conditionnés sur place.

L'ensemble de cette production représente entre 5 000 et 5 500 t par an pour des besoins annuels de l'ordre de 7 000 à 7 500 t.

Les préparations lubrifiantes sont réalisées sur place à l'aide d'éléments semi-finis importés ou reçus en vrac et reconditionnés en Tunisie.

Les besoins en cirages, cires et encaustiques ne dépassent pas trente à quarante tonnes par an dont la moitié environ pour les cirages.

L'eau de javel, fabriquée à partir de chlore vendu par l'usine de Kasserine, représente entre 2 000 et 2 500 T de production par an et les besoins sont intégralement couverts.

La consommation de cristaux de soude (fabriqués à Tunis à partir de soude importée) se situe entre 800 et 1 000 T/an.

3.5. INDUSTRIE DU VERRE :

La SOTUVER a son usine à Mégrine Riadh, elle a démarré sa production au premier trimestre 1966.

Elle a porté son capital à 450 000 dinars et elle emploie 232 personnes. Les investissements réalisés par la SOTUVER pendant la dernière quadriennie se sont élevés à 1.609.000 dinars. Elle produit des bouteilles et des gobelets,

sa capacité actuelle est de 8 000 T/an.

La SOTUVER a un certain nombre de projets :

- Mosaïque de verre
- Face sécurit ou verre trempé
- Verre plat

3.6. PEINTURES ET VERNIS :

"ASTRAL", "SIR COLOR", "CHIMICOULEURS" et "CHIMIQUE DE TUNISIE", 4 Entreprises pour 5 000 T de produit fini annuel et qui tiennent le monopole du secteur peinture en Tunisie.

Les peintures fabriquées en Tunisie sont à base soit de matières premières tunisiennes, soit d'éléments importés. Les entreprises de colorants importent annuellement 250 espèces de matières premières ce qui montre la diversité de leur production qui couvre la totalité des besoins tunisiens. Parmi les composants locaux nous citons notamment les carbonates et l'oxyde de plomb.

Les producteurs tunisiens de peinture n'utilisent que 65 % de leur capacité de production.

Les chiffres de la production 1967 :

- Peintures diverses et couleurs broyées	3 066 T
- Blancs gélatineux et couleurs en poudre	1 046 T
- Vernis et siccatifs	220 T
- Mastics	68 T
- Diluants	54 T
- Divers	2 T
	4.456 T

Pour ce qui est de l'encre, nous avons une faible production locale d'encre d'imprimerie atteignant la cinquantaine de tonnes, l'importation vient à l'appoint avec 60 tonnes d'encre d'imprimerie et 30 tonnes d'encre simple en poudre.

3.7. SOUFRE :

La Raffinerie Tunisienne de Soufre :

Elle a été créée en 1927 et a son usine à Djebel Djelloud près de Tunis. Son capital est de 48.600 dinars, elle emploie 20 à 22 agents. Elle a investi 53.000 dinars en 1966, 75.000 dinars en 1967 et 20.000 dinars en 1968.

Elle fabrique du soufre trituré et du soufre sublimé à partir du soufre brut d'importation qu'elle achète directement ou par l'intermédiaire de la SIAPE.

En 1968 elle a importé 2 000 tonnes de soufre Bright, 1 000 tonnes de soufre Lacq, du microsépiol et de l'aérosil (qui sont les adjuvants donnant la qualité fluidianor du soufre trituré).

Sa production est la suivante :

Soufre sublimé : de l'ordre de 2 000 tonnes

Soufre trituré : de l'ordre de 1 700 tonnes
- Soufre trituré normal : 1 200 t
- Qualité Fluidianor : 500 t

3.8. COLLES :

La SIFCOL :

Les colles sont fabriquées par la SIFCOL à Sfax qui a démarré sa production en 1967. L'année 1966 était une période d'essai.

Son capital est de 60.000 dinars, elle emploie 34 agents.

Le programme de fabrication de la SIFCOL porte sur 56 colles ou produits divers pour une capacité théorique de 750 t/an.

L'entreprise a sorti en 1968 377 000 litres de colles liquides, 148 000 litres de colles en poudre, 167 tonnes de colles industrielles, 19 tonnes de colles à base d'os et 26 tonnes de produits divers.

Certaines fabrications représentent une demande marginale obligeant la firme à prendre de très gros risques en utilisant des produits très volatils.

La qualité des fabrications de SIFCOL est bonne, et l'orientation vers les quinze ou vingt produits les plus demandés est judicieuse.

3.9. PRODUITS PHARMACEUTIQUES :

Dans tous les pays en cours de développement, le secteur des produits pharmaceutiques occupe une large place au point de vue importations. La Tunisie n'échappe pas à cette règle :

	1965	1966	1967	1968
Tonnes	1.138	1.188	1.234	1.200
Millions de dinars	2.647	3.015	3.157	3.002

La production tunisienne représentait 1.540.000 $ en 1966 et passerait à 5.330.000 $ en 1970.

L'extension de l'activité industrielle de la pharmacie centrale, a été réalisée par l'élargissement de la gamme de produits fabriqués (400 formes pharmaceutiques en 1968). Elle produit actuellement de l'aspirine vendue à un million de tubes par an.

Le chiffre d'affaires total des deux entreprises locales intéressées à la pharmacie représente en moyenne 6.000.000 dinars/an, desquels il faut défalquer le coût des matières premières, l'amortissement des investissements et une série de frais divers.

Ces entreprises occupent au total 500 personnes, ce qui est un avantage fort appréciable.

Les prévisions de 1980 sont estimées à une production de 32.400.000US$ et une consommation de 38.000.000 US $ avec une capacité supplémentaire de 30.400.000 US $.

3.10 CAOUTCHOUC :

a) Firestone :

La Société Tunisienne de Pneumatique Firestone a été créée fin 1966, elle a son usine à Menzel Bourguiba. Son capital est de 500.000 dinars.

Activité : fabrication et commercialisation des pneumatiques : articles en caoutchouc et sous produits. La gamme de pneus fabriqués à Menzel Bourguiba est de 40 types.

L'usine est en mesure de fabriquer à partir de caoutchouc préparé et de toiles crudites reçues de l'extérieur une moyenne de 200 pneus par jour soit 5.000 par mois. Cette production peut être portée à 400 pneus par jour et même à ce rythme elle est incapable de satisfaire la demande qui est au minimum de 150.000 pneumatiques de tous types par an.

Au début, la qualité de la production a été contestée, actuellement des améliorations considérables sont intervenues.

La Société a déjà réinvesti pour 81.000 D de matériel en 1968/69, elle compte réinvestir encore 600 000 D entre 1970-72 en matériel complémentaire et surtout pour l'intégration complète de l'usine pour la production de pneus à carcasse radiale.

Firestone doit se limiter aux catégories les plus courantes sans éparpillement ni gaspillage, c'est à cette condition qu'elle parviendra à des résultats économiquement valables.

b) La SOTUPRI :

Elle a démarré sa production le 12 février 1962 à Sfax. Son capital initial est de 20.000 dinars, et son capital actuel est de 200 000 dinars.

La SOTUPRI produit des chaussures vulcanisées, des plaques et semelles en caoutchouc (botillons, rocks, pantoufles, baskets, tennis).

En 1970, la production de SOTUPRI sera :

- chaussures vulcanisées : 810.000 paires
- plaques microcellulaires : 3.000.000 m^2
- semelles prêtes : 2.000.000 paires

La SOTUPRI traite du caoutchouc naturel venant surtout d'Afrique Noire, et du caoutchouc synthétique généralement allemand ou français. Des extensions multiples ont nécessité des investissements de l'ordre de 303 000 dinars durant la période de 1965-68 dont 60 % proviennent de l'autofinancement.

La SOTUPRI a un certain nombre de filiales qui ont démarré leur production ou sont sur le point de le faire.

La SOTUPLAST : à Sfax

C'est la première filiale de la SOTUPRI qui détient le tiers de son capital, et elle lui fournit la matière première. Elle emploie 55 ouvriers dont 20 ouvrières. Les investissements nécessaires à la réalisation du projet sont de l'ordre de 70 000 dinars, la SOTUPLAST réalisera un chiffre d'affaires de 400 000 dinars ainsi qu'une économie de devises de l'ordre de 130 000 dinars. Elle fabrique les balles et les ballons ainsi que les jouets en caoutchouc et en matières plastiques. Sa production est suffisante pour répondre aux besoins du marché tunisien.

LA S I O C : Société Industrielle d'Ouvrages en Caoutchouc.

Son lieu d'implantation est Sfax, son capital de démarrage est de 50 000 dinars dont 50 % souscrits par la SOTUPRI qui fournira une bonne partie de la matière première, elle emploie 120 ouvriers.

Elle fabrique des ouvrages en caoutchouc nécessaires pour l'industrie : courroies, tubes et tuyaux, chambres à air pour vélos et motocyclettes, bandes et rouleaux transporteurs etc ....

La SOTUFRAC :

Le lieu d'implantation est Djebiniana près de Sfax. Son capital est de 100 000 dinars dont 40 % sont souscrits par la SOTUPRI et le reste par un groupe français. Juridiquement c'est une entreprise franche, et l'établissement de telles entreprises est actuellement très encouragé par les responsables.

Investissement : 300 000 dinars

La SOTUFRAC produira des chaussures de luxe pour dames avec exportation de la totalité de la production : 1 500 paires par jour soit près de 500.000 paires/an.

e) SOTIM : Mousse synthétique

Elle a démarré le 15 mai 1968 à Sfax. Elle produit 300 matelas par

jour et des plaques pour ameublement. L'usine est utilisée à 10 % de sa capacité.

3.11. EXPLOSIFS ET ALLUMETTES :

a) SOTEMU : Société Tunisienne d'Explosifs et de Munition.

Elle a été mise en service en janvier 1949 à Sedjoumi par le Bardo.

Son capital est de 75 000 dinars, elle emploie 75 personnes.

Investissements : 112.000 dinars pour la quadriennie 1965-68, pour la présente quadriennie il est prévu un investissement de 175.000 dinars.

Sa production en 1969 était la suivante :

- explosifs, nitrates en vrac, cartouches : 1 200 T/an
- mèches de mineur : 3.300.000 mètres

Les installations de la SOTEMU sont dotées d'un système de sécurité très poussé, le produit de base est le nitrate d'ammonique.

b) Nobel Bozel : filiale d'une Société Française

Elle a son usine à la Manouba, le capital du groupe français s'élève à 14.138.350 FF. La Nobel Bozel Tunisie emploie 100 personnes. Sa production est la suivante :

- explosifs, encartouchages ..... 1 650 T
- silicate de soude ..... 1 576 T

La vocation minière et pétrolière de la Tunisie l'oblige à consommer tous les ans une quantité appréciable d'explosifs. L'importation de poudres spéciales, de mèches et amorces est encore assez élevée.

c) Régie Nationale des Tabacs et des Allumettes :

Installée à Tunis, elle fabrique les allumettes en pochette (de 20 tiges de carton) constituant près de 5 % de la demande. Les fabrications moyennes sont de l'ordre de 10 millions de pochettes par an soit 200 millions de tiges. Le gros des besoins 95 % est constitué par des boîtes classiques de 50 tiges en bois (près de 80 millions de boîtes).

Les allumettes à tiges de bois sont importées, les fournisseurs étant exclusivement les pays de l'Est.

4. LES AUTRES GRANDES INDUSTRIES CHIMIQUES :

4.1. RAFFINAGE DE PETROLE :

La Société Tuniso-Italienne de Raffinage STIR a démarré sa production fin 1963 ce qui a permis l'approvisionnement de la Tunisie en carburant et combustibles. Projetée pour traiter 1 000 000 de tonnes/an de pétrole de moyenne densité et réalisée avec la participation de l'ANIC, la STIR s'apprête à augmenter sa capacité actuelle afin de satisfaire les besoins croissants en combustibles du marché tunisien.

Son siège social se trouve au 35 avenue de Paris à Tunis, et la raffinerie à Zarzouna-Bizerte. Sa capacité est de 1 000 000 de tonnes et sa production est de 1 000 000 de tonnes

Le capital de la STIR est de 3.326.000 dinars, son chiffre d'affaires : 12.300.000 dinars et elle emploie 336 personnes.

Sa production se décompose ainsi :

G.P.L.	17.500 tonnes
Essence légère	4.500 tonnes
Essence super	39.000 tonnes
Essence normale	51.000 tonnes
Jet et fuel	40.000 tonnes
Naphta	100.000 tonnes
Pétrole lampant	62.000 tonnes
Gas Oil	287.000 tonnes
Marine diesel	14.000 tonnes
Fuel Oil	460.000 tonnes

4.2. INDUSTRIE DE LA PATE A PAPIER :

La Société Nationale Tunisienne de Cellulose S.N.T.C. a son siège 6, avenue H. Bourguiba Tunis, l'usine étant à Kasserine.

Son capital est de 2.400.000 dinars, elle emploie près de 500 personnes avec 160 saisonniers.

La consommation d'alfa est de 60.000 tonnes/an. Elle produit près de 22 000 tonnes/an de pâte à papier.

Projets :

- Installation d'électrolyse de Nacl à Mégrine de 10 000 T/an.
- Récupération de la cire à partir des poussières de l'alfa.
- Installation d'une papeterie.

La réalisation de ces deux derniers projets est achevée.

4.3. L'INDUSTRIE DU CIMENT :

a) Les ciments artificiels tunisiens : C.A.T.

La C.A.T. a son siège social au 47, avenue Farhat Hached Tunis, l'usine se trouvant à Djebel Djelloud près de Tunis.

Son capital est de 1.102.500 dinars, son chiffre d'affaires en 1969 a été de 3.531.000 dinars.

Investissement : 3.000.000 dinars

Elle emploie 577 personnes.

Capacité :

Four 1 : 50 000 t/an installé en 1930
Four 2 : 100 000 t/an installé en 1932
Four 3 : 150 000 t/an installé en 1951
Four 4 : 300 000 t/an installé en 1968

Production :

En 1969 : 425 000 tonnes de ciment et 107 000 tonnes de chaux.

b) La Société de Ciment Portland de Biserte : S.C.P.B.

Le siège et l'usine sont à Biserte. Le capital social de l'entreprise est de 400.000 dinars, elle emploie 449 personnes, sa capacité est de 180 à 200 000 t/an ; sa production en 1969 était de 185 000 t/an de ciment et

35 000 t/an de chaux.

Projet :

Vu les besoins croissants en ciment de la Tunisie, on envisage la construction d'un nouveau four de 1 000 tonnes/jour.

4.4. L'INDUSTRIE PLASTIQUE :

La création de l'industrie de transformation du plastique en Tunisie ne remonte qu'à dix ans. C'est en effet en 1959 que sont créées les deux premières entreprises industrielles de ce pays. Au 1er janvier 1970 il existe en tout 30 entreprises se consacrant à la transformation des matières plastiques.

En 1969 pour les investissements cumulés de 1.326.207 dinars, le chiffre d'affaires a été de 2.681.700 dinars tunisiens.

En 1970, pour des investissements cumulés de 1.957.207 dinars, le chiffre d'affaires atteindrait 4.132.000 dinars.

Cette industrie transformatrice n'occupait que 100 personnes en 1959. Fin 1969, elle en occupait 715, dont 635 ouvriers et ouvrières (476 hommes, 159 femmes), et 80 employés (67 hommes, 13 femmes). La plus grande partie de cette industrie est installée à Tunis (494 personnes occupées), à Sousse (150 personnes), à Sfax (62 personnes) et à Nabeul (9 personnes).

La moitié des entreprises est de type artisanal (moins de 10 personnes occupées dans chaque entreprise). Deux entreprises seulement ont plus de 100 personnes. La consommation de matières plastiques est passée de 1.300 tonnes en 1957 (tous objets manufacturés importés) à plus de 5 000 tonnes en 1969.

En 1968, selon les statistiques du commerce extérieur, le coût moyen des objets manufacturés importés était de 1,181 dinar/Kg, tandis que celui des matières premières importées était de 0,295 dinar/Kg. Le prix moyen de l'ensemble des importations se situait ainsi à 0,429 dinar/Kg, alors qu'en 1960 il se montait à 0,682 dinar/Kg.

Cependant, la consommation tunisienne des plastiques par tête d'habi-

tant reste encore en dessous de la normale. En 1968, elle n'était que de 1,042 Kg/habitant, alors qu'elle aurait dû se situer vers 1,7 Kg/habitant, sur la base de l'élasticité revenu comparée avec les consommations de divers pays au monde.

En principe, en 1970, il sera consommé les quantités suivantes des principales résines :

Polyéthylène basse densité :	1 370 tonnes
Chlorure de polyvinyle normal :	1 100 tonnes
"plastisols" ...	120 tonnes
Acétate de polyvinyle émulsion :	400 tonnes
Polyéthylène haute densité :	200 tonnes
Polystyrène choc :	200 tonnes
Copolymère chlorure acétate de vinyle .	50 tonnes

Perspectives d'expansion :

Les investissements cumulés pour l'ensemble de l'industrie de la transformation devraient atteindre :

2.580.000 DT en 1971
3.000.000 DT en 1972
4.000.000 DT en 1973

Le chiffre d'affaires de cette industrie doit parvenir sur la base des projets et expansions en cours à :

6.700.000 DT en 1971
8.000.000 DT en 1972
10.000.000 DT en 1973

Le personnel occupé atteindra au moins un millier de personnes, soit la création de 264 emplois nouveaux entre 1969 et 1973, l'augmentation des effectifs devrait ensuite se situer entre 100 et 120 chaque année.

De nouvelles applications auront été industrialisées telles que : tuyaux rigides pour les adductions d'eau, l'électricité, l'irrigation des

terres, bidons et jerricanes pour les huiles minérales, bouteilles pour les eaux minérales plates, et peut être pour une partie des vins et des huiles comestibles, maillechots ou plantubes pour le reboisement les forêts, sacs tissés en polypropylène pour grandes contenances, parties moulées ou thermoformées pour réfrigérateurs.

Sur la base des projets en cours la consommation des matières plastiques atteindra un strict minimum de 13.300 tonnes en 1973, sur la base du calcul d'élasticité revenu, cette consommation devrait être d'environ 26.500 tonnes, soit exactement le double. Il est vraisemblable qu'elle se tiendra entre ces deux extrêmes et il faut prévoir une consommation comprise entre 16.000 et 19.000 tonnes pour 1973.

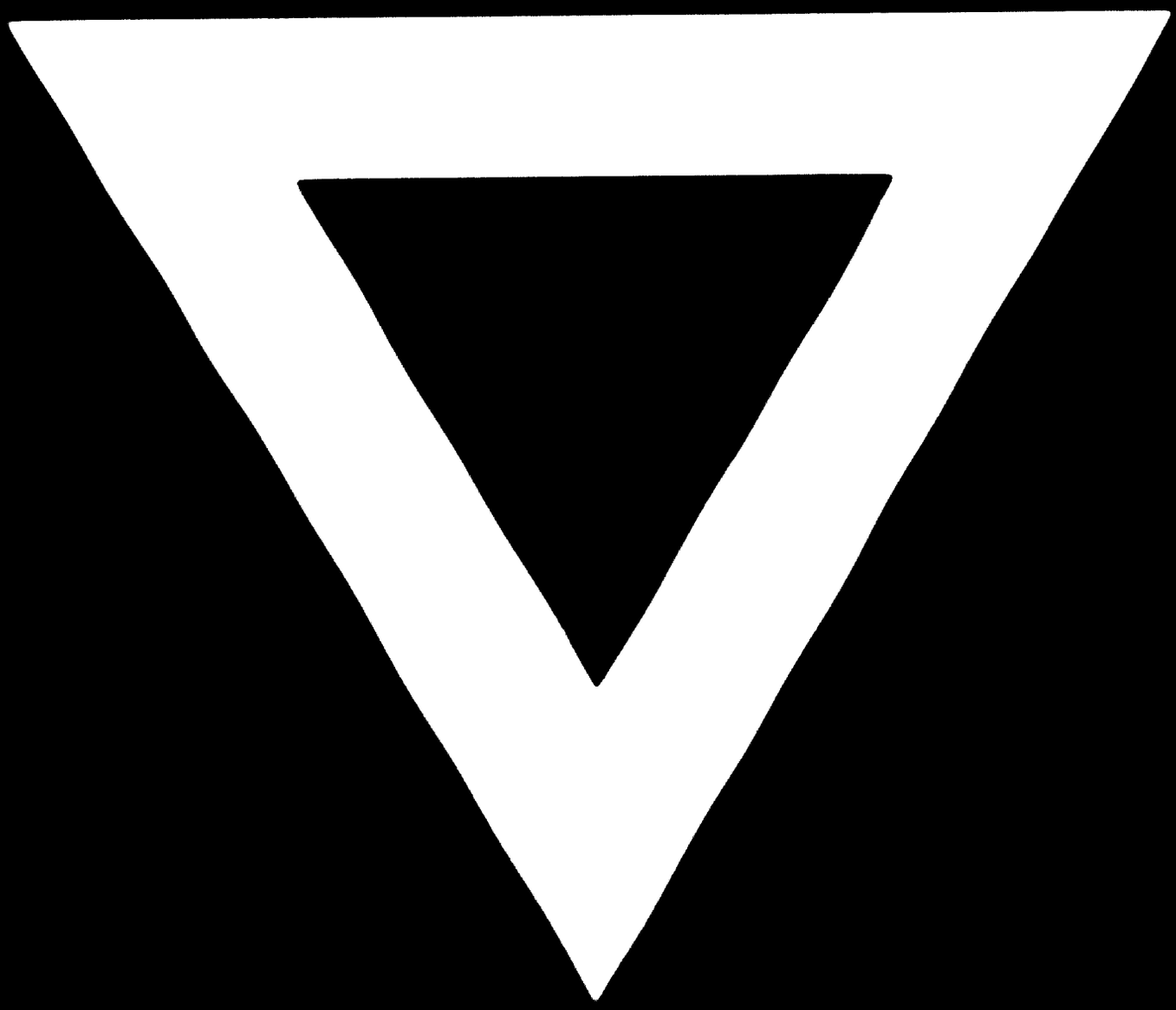

76.02.05-